AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP 30-5-69 333362

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 104

30 MAI 1969

Supplément n° 2

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les risques de contamination par ascospores, quoique plus faibles, sont toujours possibles ; la végétation continue à progresser mais plus lentement. L'efficacité du dernier traitement a été plus ou moins diminuée par les dernières pluies. Des taches sont en cours de sortie. Un nouveau traitement s'impose. Il devra être réalisé au plus tard le 5 juin afin d'éviter les contaminations à partir des nouvelles taches risquant d'apparaître entre le 5 et le 10. Tenir compte de l'importance des pluies pour la protection.

INFORMATIONS

- ACARIENS : Les oeufs d'hiver de Panonychus ulmi sont pratiquement tous éclos ; les pontes d'été s'intensifient. Des éclosions, parfois importantes, de Tétranychus urticae se sont produites dernièrement.

- MOUCHE DE LA CERISE : Sur les variétés généralement attaquées, appliquer un traitement dès réception avec un produit à action préventive ou entre le 5 et le 10 juin avec un produit à action curative. Tenir compte des délais d'utilisation des produits avant la récolte, fixés par la législation. Un 2ème traitement est à prévoir 10 jours après le premier.

- CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Les premiers adultes sont éclos depuis le 20 mai. Un traitement ne se justifie actuellement que dans les vergers de fruits de luxe pour protéger les fruits avant ensachage.

- DIVERS : Activité variable des Pucerons (P. vert du Pommier, P. cendré du Poirier..). Pontes importantes des Psylles du poirier. Dégâts plus intenses de l'Hyponomeute du pommier.

- OIDIUM DU POMMIER : L'apparition de taches secondaires se poursuit.

CULTURES LEGUMIERES

- MOUCHES DU CHOU ET DE L'OIGNON : Les sorties d'adultes sont pratiquement terminées; les attaques devraient se poursuivre jusque vers le 10 juin.

- TEIGNE DU POIREAU : Les dégâts continuent; formation de cocons depuis le 20 mai.

- MOUCHE DU CELERI : Cet insecte occasionne parfois de gros dégâts sur jeunes plants; intervenir en cas d'attaque avec un des produits conseillés contre la Pégomyie sur Epinard.

GRANDES CULTURES

- MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : De nouvelles taches sont apparues sur tas de déchets. Les pluies d'orage qui se succèdent depuis le 23 n'ont pu provoquer des contaminations que dans des situations très favorables (cultures très hâtives, zones humides ....). Surveiller ces cultures dès le début de juin.

P 206

- CONCOURS MILDIOU : Comme les années précédentes, la Station d'Avertissements organise un concours pour la découverte en cultures des premètres taches de Mildiou. Les échantillons doivent être adressés entre deux buvards légèrement humides (proscrire les sacs de plastique) et accompagnés obligatoirement des renseignements suivants : lieu et date du prélèvement, situation et importance du foyer, variété, date de plantation, éventuellement de levée.

- DORYPHORE : Des adultes et des pontes ont été observés ; le traitement ne doit intervenir que lorsque les larves ont atteint la taille d'un grain de blé.

- ENNEMIS DE LA BETTERAVE : Les pontes de Pégomyie sont maintenant plus faibles ; compte tenu du développement de la végétation, un traitement ne se justifie que dans des cultures tardives, où les éclosions larvaires seraient importantes.
L'activité des Pucerons noirs se poursuit.

- MELIGETHES SUR COLZA DE PRINTEMPS : Des Méligèthes ont été observés sur les cultures les plus hâtives. Les dégâts de cet insecte sont généralement graves sur Colza de printemps.

V I G N E

- MILDIOU - OIDIUM : Assurer la protection contre ces maladies.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 104 - Supplément 1 - du 20 mai 1969.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.